

Opération de Développement Rural – Manhay

Compte rendu de la CLDR du 22 octobre 2024

Ordre du jour

1. Visite du projet du budget participatif à Oster
 2. Validation du CR de la dernière réunion
 3. Passage de flambeau des élus
 4. Avancement des conventions et des GT
 5. Divers
 - Inventaire thématique des 7 cartes – définition/proposition d'objectifs potentiels y liés (Point d'Edith Piret)
 6. Agenda
-

1. Visite du projet du budget participatif à Oster

Les membres de la CLDR ont visité le projet issu du budget participatif de l'année 2023. Des membres du comité de village, non membres de la CLDR, ont accompagné la CLDR pour présenter les aménagements qui ont été réalisés et partager les difficultés rencontrées durant la mise en place du projet. Le projet consiste en l'aménagement d'une zone verte à l'entrée du village en lieu de convivialité et de repos pour les habitants du village mais aussi pour les gens de passage. Un parking vélo ainsi qu'une cabane de pique-nique ont été installés. Une sculpture en acier représentant un cheval de trait a été installée à l'avant d'une charrette à foin d'époque. Une clôture ainsi que des bacs à fleur ont été installés tout autour de la zone. Un banc a également été installé. Des chênes ont été plantés autour de la cabane. Le projet est une belle réussite grâce au comité de village qui a réalisé une partie des travaux lui-même et a complété le budget initialement prévu dans le cadre du budget participatif. Vous trouverez ci-dessous un plan du projet ainsi que des photos.

Le comité de village regrette cependant que lorsque c'est la commune qui passe commande pour des matériaux, elle se voit infliger des surcoûts qui n'étaient pas prévus lors dans le budget. Malheureusement, ces surcoûts ont dû être pris en charge par le comité de village.

Les membres du comité souhaitent que cette information soit communiquée en cas de nouveau budget participatif.

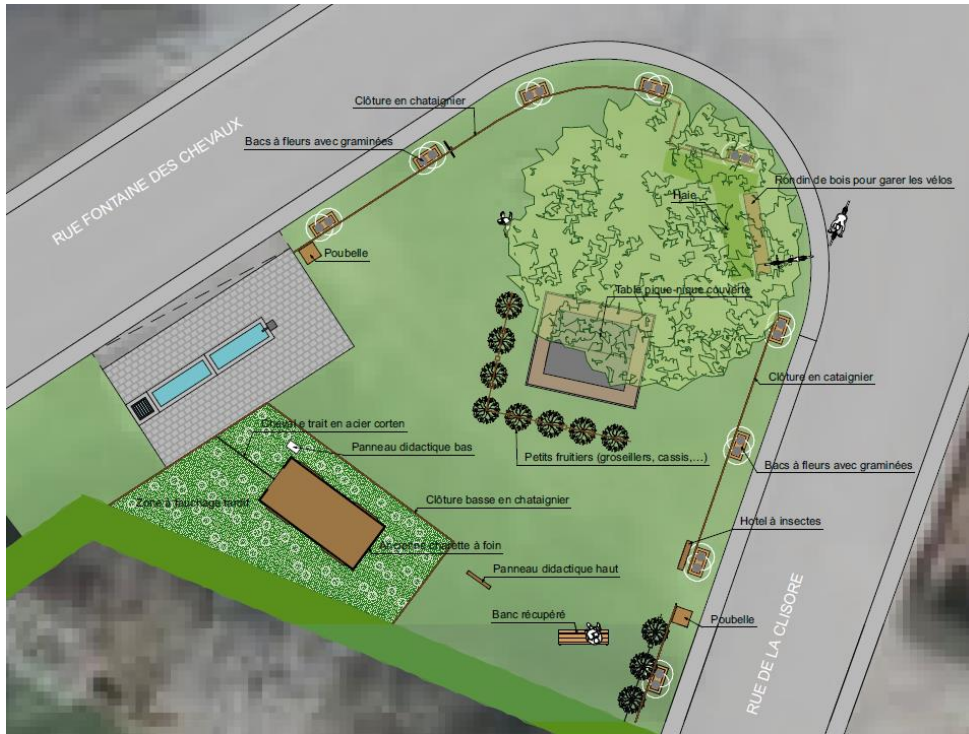


Schéma du projet



2. Validation du CR de la dernière réunion

Le compte-rendu de la réunion du 16 mai 2024 est approuvé. Edith Piret n'approuve cependant pas le compte-rendu. Elle exprime qu'elle ressent un certain chaos dans la façon de présenter les projets réalisés.

3. Passage de flambeau des élus

L'échevin sortant du développement rural, Patrick Loos, souhaite faire le bilan avec la CLDR des actions menées durant sa mandature, et souhaite également remercier celle-ci pour son implication tout au long de son mandat. Il profite également de cette prise de parole pour souhaiter la bienvenue à Marc Pottier, nouvel échevin du développement rural à partir de décembre. Le discours complet de Patrick est à retrouver dans les annexes.

Marc Pottier se présente en quelques mots : il est retraité depuis un an et habite à Harre. Il s'engage à écouter et à s'informer, notamment au travers de son implication dans la CLDR. Il félicite Patrick et le reste de l'Assemblée pour avoir réussi à mener à bien autant de projets durant la mandature.



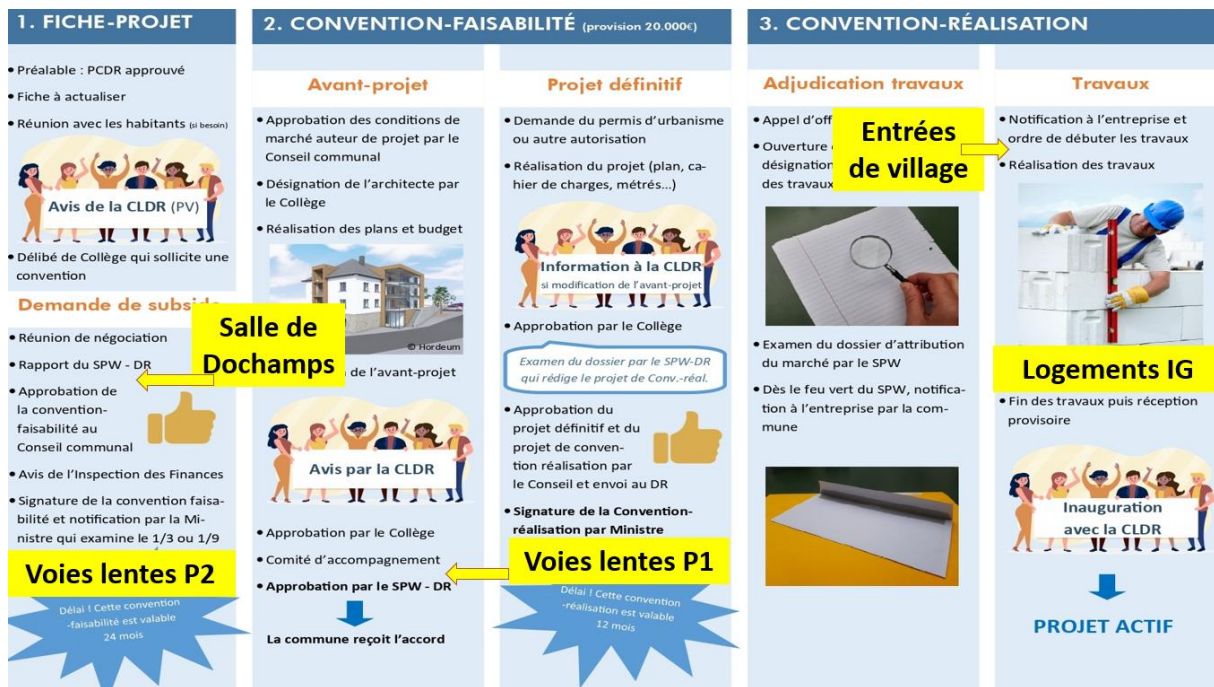
Patrick Loos remet son écharpe scabinale



Marc Pottier deviendra le nouvel échevin du développement rural en décembre

Le texte de départ de Patrick Loos se trouve en Annexe 2 de ce compte-rendu

4. Avancement des conventions



- **Entrées de villages** : les travaux débiteront en novembre 2024.
- **Voies lentes P1** : le comité d'accompagnement a eu lieu le 21 octobre, la commune est en bonne voie de recevoir l'accord du SPW pour lancer la demande de Convention-réalisation.
- **Voies lentes P2** : la ministre doit encore donner son aval pour la convention faisabilité.
- **Salle de Dochamps** : Le Collège démissionnaire n'a pas voulu engager une dépense qu'il risquait de ne pas devoir assumer. Les documents sont prêts mais le dossier est entre les mains du nouveau Collège communal.
- **Logements intergénérationnels** : l'inauguration des logements aura lieu le samedi 16 novembre à 11h.

GT sentiers :

Patrick fait un point rapide sur l'avancement du travail du GT. Le barrage des castors n'est toujours pas détruit à cause de la météo très pluvieuse des derniers mois qui rendent l'accès au barrage avec des machines impossible. De plus, le machiniste en charge de la destruction a démissionné.

Pour rappel, le DNF est d'accord de financer une passerelle et des caillebotis si cela s'avère être nécessaire (à voir après la destruction du barrage).

Une membre du GT se demande ce qu'il va advenir du GT maintenant que Patrick n'est plus échevin. Patrick explique qu'il faudra solliciter le nouvel échevin de la mobilité, Jérôme Voz pour reprendre l'accompagnement du GT.

5. Divers

- 2 démissions ont été actées depuis la dernière CLDR : Pierre Emmanuel Gillard et Joseph Pierret
- Inventaire thématique des 7 cartes – définition/proposition d'objectifs potentiels y liés

Madame Piret a souhaité ajouter ce point à l'ordre du jour.

Rappelons que dans l'arrêté du Gouvernement wallon du 12/6/2014, il est indiqué que :

« Le rapport d'analyse (*partie 1 du PCDR*) comprend au moins les cartes établies au 1/10 000e présentant ou synthétisant les éléments suivants :

1. les types d'occupation du sol et les cours d'eau;
2. le plan de secteur;
3. le réseau des voies de communication;
4. la structure du bâti en ce compris les espaces publics structurants;
5. les propriétés publiques, les périmètres couverts par des outils d'aménagement du territoire ou autres;
6. le patrimoine communal bâti ou non, présentant en outre les zones d'intérêt écologique, paysager et architectural;
7. les zones de contraintes et de risques. »

Mme Piret souhaite déjà depuis plusieurs mois recevoir les sept documents mentionnés ci-dessus. Les documents n'ayant pas été réalisés au format 1/10 000 par l'auteur de projet lors de la rédaction du PCDR en 2017, il est difficile pour la commune de fournir les documents au format mentionné dans l'arrêté. De plus, la commune ne dispose pas du matériel d'impression nécessaire à l'impression en grand format permettant l'analyse des cartes. La meilleure solution proposée à madame Piret a été d'imprimer les sept documents au format A3 en couleur dans les bureaux de la Fondation Rurale de Wallonie. Ces documents ont été remis à Madame Piret lors de la présente CLDR.

Madame Piret souhaite que ces cartes soient analysées en séance pour permettre aux projets envisagés par la CLDR d'être pertinents et efficaces, notamment pour faire face au déclin de la biodiversité et au risque d'inondation de plus en plus prégnant. En effet, ces cartes auraient dû être analysées au début de l'Opération de Développement Rural selon elle. Cela aurait permis de faire des propositions de projets axés sur l'environnement : plantations de haies, préservation d'arbres isolés en prairies utiles au bétail, végétalisation de terres communales agricoles et analyse des zones inondables.

Une autre membre souhaite réagir aux propos de madame Piret et souligne que la protection de l'environnement et de la ruralité ont toujours été prises en compte lors de l'élaboration du PCDR mais aussi au moment de concrétiser les projets.

Il est décidé que La FRW et le nouveau Collège communal feront le point sur cette demande dès que possible.

6. Agenda

La prochaine réunion de la CLDR aura lieu le jeudi **6 février 2025**. Le lieu et l'heure seront indiqués dans l'invitation.

Annexes :

Annexe 1 : Présences :

16 membres CLDR présents

ANTONIOIOL Lucie	A	HENRARD Lucrèce	A
BERNARD Anne	A	HUBERT Anne	P
BERTRAND Arthur	E	JACOBS Jocelyne	P
BURTON Sylvie	A	LEBOUTTE Emmanuel	P
COLIGNON Véronique	A	LECART Damien	P
CORNET Benoit	P	LESENFANTS Jacques	E
DETROZ Marie Caroline	P	MOUTON Elise	P
DETROZ Thierry	A	PIERRET Joseph	Démissionnaire
DUMONT Lutgarde	E	PIRET Edith	P
EMONDS-ALT Brigitte	Démissionnaire	QUETIN Marc	E
GILLARD Patrick	A	SEPULT Vincent	A
GILLARD Pierre Emmanuel	Démissionnaire	TASSIGNY José	P
GROGNARD Martine	P	TOFFOLI Christine	P
GUBBELS Jean-Marie	P		
¼ communal		Invités	
CORNET Françoise	A	POTTIER Marc	P
DAULNE Pascal	E	HUBERT Cécile	E
FAGNANT Anne	P	BERENDS Yoann	A
HUET Geoffrey	P		
LIBAR Alain	A		
LOOS Patrick	P		
WUIDAR Robert	A		

Agent Relais : Alice Piroton

FRW : Bertrand Lecloux et Sarah Piront

Annexe 2 : discours de Patrick Loos pour sa dernière CLDR en tant qu'échevin du Développement Rural

Chers membres de la CLDR,
Chère animatrice et cher animateur de la FRW,
Chers représentants communaux,
Et vous toutes et tous, en vos titres et qualités,

Je tenais à prendre la parole ce soir, vous le savez, ce sera une réunion CLDR particulière pour moi.

C'est la dernière en ce qui me concerne ! Et on peut dire que la boucle est bouclée !

Il y a 5 ans, le 7 octobre 2019, c'est ici même que je participais à une de mes premières réunions CLDR. Si vous vous souvenez bien, nous avons vu le 1^{er} avant-projet pour les logements intergénérationnels.

Ce jour-là, sur la proposition de notre chère Anne, nous avons ouvert la réunion à de nouvelles têtes afin de remplacer les membres partis. La parole avait été donnée à ceux présents pour expliquer ce qu'était la CLDR : des projets élaborés par les citoyens pour les citoyens, avec de beaux subsides à la clé, mais qui dit subsides, dit aussi surcharge administrative, et donc lenteur. C'était effectivement un des reproches : beaucoup de réunions, et peu de projets qui sortent.

Avec mes collègues du collège, avec Anne Fagnant, votre présidente CLDR, et les animatrices et animateurs de la FRW, nous avons eu à cœur que toute votre énergie ne soit pas peine perdue et nous avons œuvré pour concrétiser les projets du Programme Communal de Développement rural, vos projets : le carrefour enfin réalisé après 30 ans de discussions et inauguré en octobre dernier, les logements intergénérationnels qui seront inaugurés le 16 novembre prochain (vous y êtes évidemment invités !), les entrées de villages dont les travaux débiteront en novembre prochain, et enfin les voies lentes pour lesquelles nous avons reçu un accord pour lancer la convention-réalisation, et le cahier des charges pour les travaux, à un prochain conseil.

Sur 3 dossiers en convention en 2018, 2 sont donc terminés et le 3^e pourrait se concrétiser dans les prochains mois une fois la convention-réalisation et le cahier des charges passés au conseil. Nous avons introduit un 4^e, les entrées de village, en 2021, il sera déjà réalisé à partir du mois prochain. Il reste donc le 5^e, la salle de village de Dochamps, introduit il y a à peine 1 an. Nous avons déjà reçu la convention-faisabilité. Il faut bien vous laisser un peu de boulot !

Enfin, nous avons pu relancer le budget participatif, qui permet, à une plus petite échelle, de réaliser des projets dans les villages. Ceux-ci sont portés et réalisés en grande partie par les citoyens. C'est la raison de notre présence ici, à Oster. L'aménagement dans le haut du village a été réalisé au printemps de cette année. Il est destiné à devenir un lien de rencontre, de convivialité, de partage. C'est un peu l'essence même de votre investissement ici-même. Je ne peux que féliciter les membres du comité de village pour leur motivation et leur persévérance. A noter aussi qu'un 2^e projet est en cours de réalisation : la fontaine de Dochamps.

J'ai personnellement pris beaucoup de plaisir à animer le GT sentier, en compagnie de Vincent et de Anne. Avec une équipe dynamique et toujours pleine d'idées, nous avons pu finaliser le projet des balades pédestres, dont les premières balises devraient être placées dans les prochaines semaines. Toute la réflexion autour de ces circuits a permis de maintenir, voire de rouvrir des chemins et des connexions essentielles entre nos villages. Je n'oublie pas non plus la liaison Moulin de La Fosse-Oster et celle du village d'Odeigne. Je ne manquerai pas de transmettre à mon successeur à la mobilité. L'arrivée d'Arthur, notre coordinateur Pollec, a permis de donner une nouvelle vie au GT énergie.

Vous l'aurez compris, le collège, Anne et moi-même avons été très heureux d'œuvrer à vos côtés ces 6 dernières années pour concrétiser vos projets citoyens. La commune de Manhay peut être fière de compter en son sein des membres investis pour leur commune, qui œuvrent au quotidien pour améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens, mais aussi celle des générations futures en faisant de Manhay un lieu où il fait bon vivre !

Je vous remercie, toutes et tous, de m'avoir permis d'être votre serviteur dans cette tâche !

Je remercie évidemment les animateurs FRW, Sarah et Bertrand ici présents particulièrement, ils nous encadrent depuis le début dans cette mission, les

visages ont quelque peu changé en 6 ans, mais la collaboration a toujours été constructive et conviviale. Je remercie aussi Alice, chargée du suivi administratif des dossiers au sein de l'administration.

Je remercie enfin mes collègues du Collège et Anne Fagnant, notre présidente CLDR, avec qui nous avons partagé la même vision du développement communal.

C'est Marc Pottier qui prendra le relais en tant qu'échevin du développement rural. Il pourra poursuivre les projets lancés dernièrement et maintenir ainsi, je l'espère, votre motivation intacte. Marc, je te souhaite un bon échevinat dans cette attribution !

Merci à vous tous ici présents pour votre temps, votre volonté de parfaire notre lieu de vie, pour les nombreux projets aboutis, pour ces précieux moments de travail efficace et de convivialité.

Une fois n'est pas coutume, je vous invite au verre de l'amitié juste après.

Patrick Loos,

Échevin du développement rural.